VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Par Miltenberger & Hincks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE DE

Propriétés de Choix Bien Situées et Rémunératives

—DANS LES—

SECOND ET CINQUIEME DISTRICTS.

Nos. 732-734-738 RUE ST-LOUIS.

—ET—

Nos. 439-441 RUE SEGUIN.

SUCCESSION DE BONAVENTURE BERAUD

No ... 282—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR MM. MILTENBERGER & HINCKS.—Etude Miltenberger, ... Exchange, No ... Rue Baronne.

Il sera vendu à l'encan, JEUDI, LE 7 OCTOBRE 1909, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un arrêt de l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C, en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme ci-dessous décrite, savoir:

1. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, No 63, borné par les rues Royale, St. Louis, Bourbon et Conti, lequel lot mesure soixante-six pieds de façade à la rue Bourbon sur une profondeur de ... pieds ... à la rue St. Louis ... quarante-deux pieds ... mesure française, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, ... les numéros municipaux 732-738 de la rue St. Louis, étant la même propriété ... par feu Bonaventure Beraud par acte de Mme Agnès Wainright ... reçu par Me Charles Sotiat, notaire en cette ville, le 17 ... 1874, enregistré en le Bureau des Transcriptions de cette dite ville, dans le livre 105, folio 382. Les améliorations consistent en résidence à deux étages et ... à deux étages ... comprenant ... buvette, ... Brant ... Les ... sont ... à ... 13% ... 30 sept. ... 1910.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Rempart, Bourgogne et Bayou, désigné comme le No 1, sur un plan dressé par J. A. Gaux, daté du 9 mai 1841 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, arpenteur et notaire en cette ville, lequel lot mesure, mesure américaine, quarante pieds huit pouces de façade à la rue Rempart sur trente et un pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le balance en un ou deux ans de crédit, ... payable ... payable en ... billets ... hypothèque ... vendeur ... Lacquéreur devant payer pour ... de vente par devant Jules F. Meyer, notaire, et déposer 10 pour cent du prix avec ...

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

... 26 ... 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John H. Ordway.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,670—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Fanny E. Kastler, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

7 oct—7 11 16

Succession de Wm J. Weller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90,180—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Laura Bean, veuve de Wm J. Weller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—L. E. Hoover et E. A. Parsons, avocats pour l'administratrice.

5 oct—7 9 14

Succession de Timothée H. Kroeger

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 89,433—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par M. George E. Kroeger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Leger et Gleason, avocats.

5 oct—5 9 14

Succession de Mme Jane Killeen, veuve de John Gutordet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,481—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Nicholas Gutordet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—McSoolskey & Benedict, avocats.

2 oct—2 6 11

Succession de Samuel O. Lehmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 88,255—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par B. C. Leblanc et J. E. Lunau, et W. E. Burns, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—C. S. Hebert, avocat.

2 oct—2 7 12

Succession de Joseph Helmis et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 88,501 — Division ... Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Philip Heintz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—W. Alexander Rahne, avocat.

30 sept—4 ... oct 4 9

AVIS AUX CREANCIERS

A. D. Kern Printing Co. Ltd vs Retailers Ice and Cold Storage Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 88,975—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Alexander Allison, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Demergé et Blair, Henry H. Chaffe, avocat pour le Receveur.

5 oct—5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gordet Brothers vs Mme A. Gazaus et al. PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34,282—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, Jos. ph Riley, défendeur en cette affaire, je procéderai de vendre à l'enchère publique en face de la porte de la maison de Cour No 320 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 octobre 1909, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Howard, Sud Liberté, Washington et Sixième, l'îlet 333; ledit lot mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Howard sur 190 pieds 6 pouces de profondeur, désigné par le No municipal 2832 rue Howard. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM. J. McCADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.

15 sept—15 19 26—oct 3 10 16

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES.

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité, CARL PONS, Champion Athlète Gréco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.

oct—8

VENTES A D'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Samedi, 16 octobre 1909, à 10:30 A. M.

Succession de George Maxwell

No 90,803—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

SAMEDI, 16 octobre 1909, à 10:30 h. A. M., sur les lieux, No 2706 rue Bourbon, ... Galvez, dans le Troisième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ... daté et signé du 5 octobre 1909, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'encan la propriété mobilière décrite dans l'inventaire enregistré ci-composant de: Deux wagons à ressorts, un lot d'articles divers, ... un buggy, un jeu de harnais à un cheval.

Conditions—Comptant sur place.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 800 rue Perdido.

6 oct—6 10 15 16

Freed & Co.

Succession de Edward G. Spencer.

No 90,209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

La Résidence Simple à deux Etages en Bois,

No 2922 Rue N. Rempart,

Entre les Rues Press et Montégut.

A l'encan, MERCREDI, le 27 octobre 1909, à midi.

PAR FREED & CIE—A. A. Freed, Encanteur à notre bureau, ... rue Orléans.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'encan, à la propriété ci-après décrite—

Un certain terrain, lot de terre et portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Rempart, Bourgogne et Press, désigné comme le No 1, sur un plan dressé par J. A. Gaux, daté du 9 mai 1841 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, arpenteur et notaire en cette ville, lequel lot mesure, mesure américaine, quarante pieds huit pouces de façade à la rue Rempart sur trente et un pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le balance en un ou deux ans de crédit, avec billets portant huit pour cent d'intérêt par an, sur un quart de la portion du crédit, et sept pour cent par an d'intérêt sur trois quarts de la portion du crédit, garantis par hypothèque spéciale et ligne de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, par devant Alphonse T. Cuneo, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 (en sus du montant ci-dessus hypothéqué) au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

5 sept—5 18 19 26—oct 3 7

J. L. Onorato.

Annonce judiciaire—Mme Amelia L. Stewart, tutrice naturelle de Edwin J. Stewart vs Benjamin Crump, Jr., tuteur dativ de Gladys Stewart, No 89,903, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Résidence double en brique à trois étages, Nos 617 et 621 rue St-Joseph, à l'encan, à midi, JEUDI le 7 octobre 1909—En vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Mme Amelia T. Stewart, tutrice naturelle de Edwin J. Stewart vs Benjamin Crump, Jr., tuteur dativ de Gladys Stewart, pupille, No 89,903, ledit jugement rendu en connexité le deuxième jour de septembre 1909 et signé le 2 septembre 1909 et ledit ordre étant adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI 7 octobre 1909, la propriété ci-après décrite, comme suit:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St. Joseph, Julie et St. Charles, désignés par les lettres "F" et "G", sur un plan dressé par Hunter Stewart, voyer, daté du 1er mai 1888. Un devis certifié de cela est annexé à un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 février 1891, mesurant comme suit: Le lot "F" mesurant 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 60 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles et est contigu au lot "G". Le lot "G" mesurant 22 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 60 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot "G" a l'usage d'une allée sur son côté le plus près de la rue St. Charles, 5 pieds 7 pouces 4 lignes en largeur suivant ... à la rue St. Joseph. Les bâtisses sur ce double lot, portant les numéros municipaux 171 et 173 (nouveaux numéros 617 et 621) rue St. Joseph.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, avec billets portant huit pour cent d'intérêt par an, sur un quart de la portion du crédit, et sept pour cent par an d'intérêt sur trois quarts de la portion du crédit, garantis par hypothèque spéciale et ligne de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, pardevant Alphonse T. Cuneo, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 (en sus du montant ci-dessus hypothéqué) au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

5 sept—5 18 19 26—oct 3 7

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX SPLENDIDES CARRES DE TERRE

Rues General Taylor, Berlin, Rocheblave et Dorgenois.

Et avenue Cafin, rues Lamanche, Derbigny et solidelle.

Succession de Mme A. E. Kuebel.

No 88,731—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 19 octobre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le splendide carré de terre situé dans le Sixième District de cette ville, et borné par les rues General Taylor, Berlin, Dorgenois et Rocheblave, contenant 300 pieds de face rue Rocheblave, 267 pieds 5 pouces 7 lignes de façade rue Berlin, 2-0 pieds 8 pouces 6 lignes, plus ou moins de façade rue Dorgenois environ 65 pieds six pouces sur une première ligne faisant face à la rue Général Taylor, de là une ligne oblique le long de la rue Général Taylor, 224 pieds 8 pouces 1 ligne étant la même propriété décrite en délibérant dans l'acte de vente à Joseph Kuebel, passé pardevant A. Hero Jr., notaire, le 26 mars 1903, et par une vente des héritiers de C. W. Sterry.

Cette propriété est accessible par la ligne de chemin de fer de l'avenue Napoléon et est située dans une partie de la ville qui s'améliore rapidement.

2. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 816 sur un plan de J. A. D. Hémecourt, voyer, daté du 14 avril 1870 et déposé parmi les registres de A. Duhastel, notaire, comme plan No 39 du livre des plans No 7, borné par les rues Derbigny, Soniolle, avenue Cafin et la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) composé de vingt-deux lots, numérotés de 1 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Cafin et la rue Derbigny et mesurant trente-et-un pieds de face à l'avenue Cafin sur cent quarante-deux pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny. Les lots 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un pieds deux lignes de face à l'avenue Cafin sur cent quarante pieds six pouces de profondeur; le lot 11 formant l'encoignure de la rue Soniolle. Les lots 12 à 21 inclusivement mesurant trente-et-un pieds deux lignes de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) étant plus particulièrement décrite en l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 20 juin 1903, de R. Culotta à Jos. Kuebel.

Une occasion pour spéculation ou placement, certain de s'améliorer.

Conditions—1/3 cas plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique, toutes les ventes usuelles et contumières de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 addenses et en plus du prix d'achat, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 sept—1 9 19 26—oct 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 90,792—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par James H. Aitken, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — The ... D. Flynn, avocat. 28 sept—oct 2 7

Succession de Mme Rosa Brothers, Veuve par 1er mariage de William Laub, et veuve par 2me mariage de James Arthus et de son époux William Laub.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,156—Division D—Attendu que Mme Thomas Jockel, veuve par 1er mariage de August Laub, maintenant épouse de Charles Thomas, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Mme James Arthus et de son prédécédé époux William Laub, décédés intestats ... est par le présent donné à tous ceux qui peuvent connaître avoir à déduire dans les dix jours ... raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

2 oct—2 6 11

VENTES A L'ENCAN

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH MORGAN.

No 90,367—Cour Civile de District Div. C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, maintenant absent en congé, je vendrai sur les lieux, No 2509 rue Dumaine, VENDREDI le 8 octobre 1909, à 11 heures A. M.

Le contenu de la résidence, consistant en ameublement de salon en bois d'acajou, meubles de chambre à coucher en bois de noyer magnifique, buffet, lit double plumet, table de centre, armoire en bois de chêne, manteau de cheminée, etc., etc., le tout presque neuf.

Conditions—Comptant. Sans limite.

WILL J. MORGAN, Encanteur,

Wm V. Seeber, avocat.

28 sept—28—oct 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE Mme MAGDALENA MEDARIS—No 87,046—Cour Civile de District, Division E.

Trois terrains désirables.

Troisième District, rue Mazant, entre les rues Rempart et St. Claude.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté et signé en cour, vacation, le 4 août 1909, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, ... vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI le 21 octobre 1909, la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rempart, France, St. Claude et Mazant, désignés par les lettres S, T, et U, d'après un devis de voyer dressé par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, daté du 7 octobre 1908, annexé à un inventaire pris par Wm V. Seeber, notaire, le 17 septembre 1908, d'après cela ledits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Mazant sur la même largeur dans le fond, et par une profondeur entre lignes exactes et parallèles de 88 pieds 6 pouces, et lesdits lots sont composés des lots 12, 13 et 14 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, daté du 20 mai 1833 déposé en l'étude de Octave De Armas, aucien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit, avec billets portant huit pour cent d'intérêt par an, sur un quart de la portion du crédit, et sept pour cent par an d'intérêt sur trois quarts de la portion du crédit, garantis par hypothèque spéciale et ligne de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, pardevant Alphonse T. Cuneo, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 (en sus du montant ci-dessus hypothéqué) au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

5 sept—5 18 19 26—oct 3 7

Johness Realty & Investment Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amélie Duffourc.

PAR JOHNESS REALTY & INVESTMENT CO.—Allen H. Johness, Encanteur—JEUDI, le 14 octobre 1909, à midi, il sera vendu à l'encan, à mon bureau, No 827 rue Gravier, le

JOLI COTTAGE

Simple et attrayant No 7830 rue Hickory, entre les rues Fern et Burdette, sur deux terrains, la maison consiste de galeries sur le devant et sur le côté, deux chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine et chambre à bain avec amélioration sanitaire, hangar et écurie dans la cour.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re Succession de Amélie Duffourc, Dossier No 89,331, daté et signé du 1er juin 1909, j'offrirai en vente à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges dépendances ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 227, borné par les rues Hickory, Burdette, Fern et Green, les dits lots sont désignés par les numéros municipaux 7 et 8, sur un certificat du devis de voyer daté du 29 janvier 1906 par D. E. Seghers et fils, voyers, et annexé à un acte de vente par Frederick Lambert à Mme Henry Toledano, passé le 26me jour de juillet 1906 pardevant Michel V. Dejean, notaire en cette ville, et d'après lequel dit devis les lots 7 et 8 mesurent chacun trente (30) pieds de face à ladite rue Hickory sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être démontré par les billets de l'acquéreur, tirés à son propre ordre et par lui endossés, stipulant de porter intérêt au taux de sept (7) pour cent par an de leur date jusqu'au paiement final et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque spéciale et ligne de vendeur sur ladite propriété jusqu'à paiement final dudit billet.

Les taxes pour l'année courante 1909 sur la dite propriété devant être assumées par l'acquéreur, au dessus et en plus du montant de son enchère. Le transfert de l'assurance, et toutes autres clauses de sécurité de nos ventes devant être en l'acte de vente, par devant John J. Ward, notaire aux frais de l'acquéreur, dix (10 0/0) pour cent du prix d'achat devant être déposé avec Allen H. Johness, encanteur, pour lier la vente, au moment de l'adjudication.

ALLEN H. JOHNESS, Encanteur.

W. S. Hero, avocat.

16 sept—16 21 28—oct 5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Maumbourg et de Marie Morton son épouse.

No 89,467—Cour Civile de District.

JEUDI, le 7 octobre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre daté et signé le 3 septembre 1909.

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1560, borné par les rues Maurepas, Florida, Savage et Des Ursins ou Swamp et mesurant trente deux pieds de façade à la rue Maurepas sur quarante ... pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ... d'après un plan de Tassesse, voyer daté du 1840 et déposé en l'étude de ... Stars, ancien notaire en cet ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour ... de vente par devant Jules F. Meyer, notaire et déposer 10 pour cent du prix avec ...

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

... 26 ... 3 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un intérêt, etc., dans une succession de valeur.

James E. Begg vs Robert J. Maloney et ale.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 90,006—En vertu du writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 26 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Robert J. Maloney, en et à la succession de sa mère, intitulée succession de Mme Elizabeth C. Herbst, épouse de James H. Maloney, No 90,480 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sous ledit chef étant un septième de ladite succession, comme un tout de un des sept héritiers de sa mère.

L'inventaire pris par Maurice Kernion, notaire, le 3 septembre 1909 et enregistré le 7 septembre 1909, No 90,480, ... Mme Elizabeth C. Herbst, ... que $9,803.06.

Meubles et mobiliers au domicile de feue No 1720 rue Conti, ... Orléans, $71.00. 13 actions de la Lafayette Fire Ins. Co. $2,600. ... du stock de la Hibernia Bank & Trust Co. à $525 par actions, $5,250.00.

10) actions communes du Stock No. 0 Railways & Light Co., $1,950.

10 actions de Stock N. O. Land Company, $2,870.

1 billet de Mme Andrews, $3—$25.13.

Réclamation de la preuve de James H. Maloney vs Maison Blanche, $2,000.

Procès-verbal Maloney vs Mme E. Schwartz, $13,500.

1. Un terrain borné par les rues Camp, Julie, St. Charles et St. Joseph, ayant quarante deux pieds ... pouces de face à la rue Camp et les rues Julie et St. Joseph sur 173 pieds de profondeur, ... enregistré dans le livre 119, folio 187, $2,000.

2. Une moitié indivise de 3 terrains A, B, C, ... dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Magasin, Camp et St. André, le lot A ayant quarante-sept pieds neuf pouces, quatre lignes de face à la rue Josephine sur cent quatre-vingt-treize pieds, sept pouces, quatre lignes sur le côté le plus près de la rue Magasin, cent quatre-vingt-douze pieds, six pouces et quatre lignes sur le côté le plus distant du lot B. Le lot B mesurant trente-huit pieds, onze pouces de face à la rue Joséphine sur cent quatre-vingt-onze pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot C. Le lot C mesurant dix neuf pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot B, cent quatre-vingt-onze pieds deux pouces et quatre lignes sur le côté près de la rue Camp, acquis par J. H. Maloney de Benedetto Bernagli, notaire, le 11 avril 1893, enregistré livre 128, folio 214, $5,500.

3. 2 terrains dans l'îlet borné par les rues Amelia, Peniston, Jersey ou Annunciation et Levée, No 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 sur un devis de D. Hémecourt, du 7 février 1877, annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire, 17 avril 1877, de la vente de Frédéric Wintz à Mme Clara Rodriguez, le lot 11 ayant trente pieds de face à la rue Jersey, trente pieds sur douze et deux lignes dans le fond, cent cinquante-deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur.

Le lot 13 ayant trente et un pieds, quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Levée, trente pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent trente cinq pieds un pouce et cinq lignes du côté de division du lot 12 et cent trente neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Amelia.

Le lot 14 formant l'encoignure des rues Levée et Amélia ayant trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Amélia sur neuf pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond, quatre vingt treize pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du lot 15, quatre vingt quatorze pieds trois pouces et deux lignes à la rue Levée.

Les lots 15 à 23 inclusivement ont chacun quatre vingt trois pieds, trois pouces de profondeur par les bâtisses suivantes à la rue Amelia.

Lot 15 vingt neuf pieds neuf pouces et quatre lignes.

Lot 16 trente pieds trois pouces et quatre lignes.

Lot 17 vingt neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

Lot 18 vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes.

Lot 19 trente pieds et quatre lignes.

Lot 20 trente pieds trois pouces et quatre lignes.

Lot 21 vingt neuf pieds neuf pouces et quatre lignes.

Lot 22 trente pieds six pouces et quatre lignes.

Lot 23 trente et un pieds cinq pouces et quatre lignes.

Acte passé pardevant Morgan Gurley, le 31 ... 1899, enregistré livre 136, folio 109, $12,000.

4. Un terrain dans l'îlet 73 borné par les rues Josephine, Magasin, Jackson et Annunciation et une partie du lot 7 et ... Magasin et rues Josephine et Annunciation, mesurant trente pieds de face à la rue Josephine sur cent vingt pieds de face à la rue Annunciation ... $1,800.

5. Les lots 24 et 25 dans l'îlet 102 borné par les rues Annonciation, Josephine, St. André et Laurel. Le lot 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Josephine et ayant quarante et un pieds deux pouces à la rue Annonciation sur cent pieds à la rue Josephine, quarante pieds onze pouces de largeur dans le fond. Le lot 25 mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent pieds de profondeur, vingt neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond. Acquis de James M. Calnan, le 14 mars 1905, enregistré livre 221, folio 312, $3,300.00.

6. Le No 3 dans l'îlet borné par les rues Washington, Quitman, Rempart et Saratoga, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent dix pieds entre lignes parallèles. Acte pardevant R. J. Maloney, livre 185, folio 528—$1,800.

7. Le lot A dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Laurel, Sixième et Washington Avenue ayant quarante deux pieds de face à la rue Annunciation, par cent soixante pieds, sept pouces et une et 1/2 ligne de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne le plus près de la rue Sixième, acte pardevant R. J. Maloney, 26 mars 1902, enregistré livre 187, folio 79—$3,000.

8. Le lot 1 dans l'îlet borné par les rues Julie, Baronne, Gudol et Carondelet, mesurant trente et un pieds onze et cinq huitièmes de pouces de face à la rue Julie sur quatre vingt sept pieds dix et cinq huitièmes de pouces de profondeur et façade à la rue Baronne. Acte par devant Chas. Theard, notaire 27 juillet 1896, enregistré livre 161, folio 719, $9,000.

9. Le lot 10 dans l'îlet 166 borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, ayant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes. Acte pardevant R. J. Maloney, 13 mars 1899. Enregistré livre 171, folio 242—$1,000.00.

10. Une moitié indivise du tout du lot 13 et dix pieds du lot 14, mesurant quarante pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt cinq pieds trois pouces. Acte pardevant R. J. Maloney, 20 avril 1899, enregistré livre 171, folio 353, $1,500.

11. Lots 20 et 21 dans l'îlet borné par les St. André, Camp, Chestnut et Josephine, mesurant chacun trente deux pieds et un six cinquième de ligne de face à la rue St. André sur cent vingt neuf pieds de profondeur—$7,000.

12. Lot rue Dauphine et Bourgogne et Canal, ayant vingt six pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et deux lignes, acquis par acte pardevant Théo. Dupré, notaire, 30 septembre 1880, enregistré livre 112, folio 246—$20,000.

13. Un lot dans l'îlet borné par les rues Canal, Iberville, Dauphine et Bourgogne, étant la quatrième bâtisse de l'encoignure de la rue Iberville et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt sept pieds. Acte pardevant A. Hero, notaire 2me jour de mars 1890. Enregistré livre 112, folio 287, $25,000.

14. Lots 8, 9 et 10, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Jackson et Josephine, et ayant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Josephine sur cent vingt neuf pieds six pouces et cinq lignes, le lot 8 formant l'encoignure des rues Camp et Josephine. Acte de vente par devant Théo. Dupré, notaire, 17 avril 1873, livre 101, folio 720, $4,000.

15. Lot 25 dans l'îlet 27, borné par les rues Camp, Magasin, Josephine et St. André, ayant trente-huit pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur cent six pieds six pouces et sept lignes et trente et un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Contre-lettre Vic Leclerc, livre 322, folio 403—$1,600.

16. Lots 3 et 4 dans l'îlet borné par les rues Henry Clay, Chehaw, Annunciation et Thalia, ayant chacun trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Chehaw sur cent six pieds, acquis par acte pardevant Morgan Gurley, 18 janvier 1882, enregistré livre 141, folio 444, $1,200.

Total $152,469.

La moitié indivise de ladite propriété en la Nouvelle-Orléans, appartient au Dr. J. H. Maloney et l'autre moitié à la succession de Mme Elizabeth C. Maloney, son épouse, et le septième de sa succession est hérité par Robert J. Maloney.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOX, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. R. Forman, avocat pour le demandeur.

24 sept—24 25—oct 1 8 15 22 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur du C